

05/13380

LA COMPAGNIE  
**1818**  
— IMMOBILIER —

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 37 000 000 Euros  
Siège social : 50, avenue Montaigne - 75008 Paris

Greffes du Tribunal de  
Commerce de Paris  
I                    R

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2009**

14 AOUT 2009

N° DE DÉPOT 70272

Le soussigné, Paul-Louis NETTER, Directeur Général de BANQUE PRIVEE 1818 Société Anonyme au capital de 88 401 767,30 Euros et dont le siège social est situé 50 avenue Montaigne, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de PARIS sous le numéro 306 063 355, agissant en qualité d'associé unique de LA COMPAGNIE 1818 – IMMOBILIER –.

A pris les décisions suivantes :

**PREMIERE DECISION : NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT**

L'Associé Unique nomme Monsieur Paul-Louis NETTER aux fonctions de président de la société pour une durée de trois exercices qui expirera à l'issue de l'acte de l'associé unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en remplacement de Monsieur Cyril CHAPELLE, démissionnaire.

Monsieur Paul-Louis NETTER accepte ces fonctions de président et déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements, et n'être frappé par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société

**DEUXIEME DECISION : POUVOIRS POUR FORMALITES**

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi consécutifs aux décisions prises ci-dessus.

Fait en trois exemplaires  
A Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2009

L'ASSOCIE UNIQUE  
BANQUE PRIVEE 1818  
Représentée par Monsieur Paul-Louis Netter,  
Directeur Général

